

Ecole élémentaire
José Maria de Hérédia
2 rue Requier
76240 BONSECOURS
0763188c@ac-rouen.fr
Directrice : Sylvie Cailliatte

**ORGANISATION de la réouverture de l'école élémentaire
pour les élèves de CP/CM2/dispositif ULIS
(mai 2020)**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du déconfinement de notre pays, les classes vont progressivement rouvrir, à partir du 11 mai pour les écoles maternelles et élémentaires.

La réouverture des écoles est une nécessité pédagogique. Il est en effet très important que les élèves puissent retrouver leur professeur pour faire le point sur leurs connaissances et acquérir les compétences indispensables à la suite de leur scolarité.

Nous sommes en train de travailler avec la commune pour assurer la sécurité de vos enfants.

En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie commune ont été établies.

Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous les présente et vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur cette page du site du

ministère : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Vous connaissez les règles essentielles :

- la distanciation physique ;
- le respect des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

En primaire, il n'est pas nécessaire que les élèves portent un masque.

I – Accueil des élèves de l'école élémentaire JEUDI 14 MAI

- **Un accueil des enfants de parents dits de « première ligne »** sera assuré toute la semaine pour les enfants des familles monoparentales ou dont aucun des parents ne peut assurer la garde. Les parents devront attester ce fait sur l'honneur.
 - ° Ils seront accueillis **les lundis/mardis/jeudis/vendredis**.
 - ° **Aux horaires suivants : 8h30-11h30/13h30-16h30**
- **Les classes de CP/CM2/et le dispositif ULIS** reprendront par groupes de 14 élèves maximum tous les jours.

- II – Planning d'accueil du mois de mai

-

Les enseignants organiseront les groupes pour prendre en charge au moins une fois par semaine un groupe de leur classe en présentiel pour continuer d'assurer le distanciel.

Les élèves recevront le même enseignement que celui qui sera proposé à distance à ceux qui resteront chez eux.

Les autres jours votre enfant ne sera pas en présence de son enseignant(e). Nous allons effectuer un roulement avec tous les enseignants de l'école afin d'assurer la continuité pédagogique.

Pour pouvoir gérer au mieux l'accueil de nos élèves, dans ces conditions particulières, et ainsi pouvoir constituer nos groupes, nous vous remercions d'indiquer **par retour de mail au plus tard le vendredi 8 mai à votre enseignant(e) si vous décidez le retour en classe de votre enfant ou non** à partir du JEUDI 14 MAI, en précisant si votre enfant déjeunera le midi à l'école .

La réponse positive ou négative vous engagera jusqu'au vendredi 29 mai 2020 inclus. Vous comprendrez aisément au regard des circonstances que tout enfant non signalé ne pourra être accueilli.

III – Horaires et lieux d'accueil

Afin de permettre la fluidité des entrées et des sorties des groupes classes et d'éviter tout regroupement à la grille de l'école, des horaires et des lieux ont été aménagés.

Nous vous remercions de respecter scrupuleusement ces horaires au risque de vous voir refuser l'accès à l'école.

Les horaires détaillés des heures d'arrivée et de sortie vous seront transmis par votre enseignant(e).

IV – Périscolaire

Un service de cantine est assuré tous les jours.

Un courrier de M. le Maire accompagne ce courrier

V – Consignes de sécurité émises par les autorités sanitaires

Le retour en classe se fera sous des conditions très strictes de respect des préconisations du protocole sanitaire :

- les règles de distanciation sociale, avec des groupes de 14 élèves maximum par classe

- les gestes barrières, en particulier le lavage régulier des mains (avant la classe, après la classe, après la récréation, avant et après les repas, après avoir touché un matériel, etc.)
- des procédures de nettoyage, de désinfection et d'aération des locaux, des règles rigoureuses destinées à éviter que les élèves ne se croisent au moment des repas, des récréations, à l'entrée et à la sortie de l'école
- les salles de classe seront organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre chaque enfant
- les temps de récréation seront décalés afin que les groupes ne se croisent pas et les jeux de cour seront condamnés
- les adultes de l'école (enseignants, personnel communal, AESH) porteront tous un masque.

VI- Le rôle des parents

Pour ce retour, vous jouerez un rôle essentiel puisque vous vous engagez, notamment, à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19, à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école (qui ne devra pas s'élever à 37,8°C ou plus). Vous devrez lui expliquer le respect des gestes barrières, apporter des fournitures qui lui sont propres comme des mouchoirs jetables, un gobelet à son nom, des fournitures scolaires en fonction des besoins des enseignantes.

Vous ne pourrez pas entrer dans les locaux et devrez emmener et rechercher seul votre enfant. Vous devrez respecter les consignes de circulation et les règles de distanciation. Et bien sûr, vous devrez respecter scrupuleusement les horaires d'entrées et de sorties des écoles.

À leur retour en classe, les enfants auront un temps de discussion autour de la situation et des gestes barrières et autres consignes de sécurité avec l'enseignant(e).

L'EQUIPE ENSEIGNANTE